

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 23 septembre 2020**

L'an deux mille vingt, le 23 septembre, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 septembre 2020, s'est réuni en séance publique, à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, ROCREE Roselyne, DANEL Sandrine, GUYADER Héloïse, ALLORGE Hervé, BOUCHER Martial, BRIERRE Catherine, BARON Samuel, DAUBE François, ROHEE Nathalie, DUHAMEL Agnès,

Secrétaire de Séance : GUYADER Héloïse

Ouverture de séance à 20h30

-----

**1- Décision modificative participation SIVOS :**

Monsieur le Maire informe qu'une décision modificative doit être prise pour la participation auprès du SIVOS de Bacquepuis- Bérengenville. Le budget du SIVOS a été voté après celui de la commune. La commune avait provisionné une somme de 50 000 €, hors le montant de la participation demandée est de 55 558 € soit 5 558 € de plus que le budget voté.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante :**

Désignation	Budgété avant	Diminution	Augmentation	Budget après
	DM	de crédits	de crédits	DM
<b>Chapitre 65</b>	<b>91 969 .00 €</b>		€	<b>97 527.00 €</b>
65548 Contribution organisme de regroupement	50 000.00 €		5 558.00 €	55 558.00 €
<b>Chapitre 67</b>	<b>99 400.36 €</b>		€	€
678 charges exceptionnelles	99 400.36 €	5 558.00 €		93 842.36 €
<b>TOTAL</b>	<b>191 369 .36 €</b>	<b>5 558.00 €</b>	<b>5 558.00 €</b>	<b>191 369.36 €</b>

**2- Délibération membres délégué au Kiosque d'ateliers de Quittebeuf :**

Monsieur le Maire informe que notre commune est adhérente à l'association du Kiosque d'Ateliers de Quittebeuf depuis 2017. La commune avait nommé deux déléguées afin d'assister aux réunions Mesdames QUERUEL et ROHEE, suite au nouveau mandat madame QUERUEL ne fait plus partie du conseil, il convient donc de la remplacer.

Madame DANEL Sandrine propose sa candidature.

Après discussion il est décidé à l'unanimité de nommer Madame DANEL Sandrine 2<sup>ème</sup> adjointe déléguée au KIOSQUE en complément de Madame ROHEE.

**3- Utilisation de la salle des fêtes en cette période de pandémie :**

Monsieur le Maire informe que depuis la levé du confinement, notre salle des fêtes n'a été utilisée que pour des réunions, par la mairie de Bérengenville, la mairie de Houetteville ainsi que la Communauté de

Communes du Pays du Neubourg. Celle-ci n'a pas été ré-ouverte aux locations le week-end et au vu des annonces du gouvernement, le conseil décide de ne pas la relouée aux particuliers dans l'immédiat.

L'école a sollicité la commune pour pouvoir utiliser la salle afin d'y faire du sport comme tous les ans, monsieur le maire a contacté le SIVOS afin que soit géré par eux le nettoyage des locaux après utilisation. Il sera demandé un calendrier précis qui devra être respecté.

Etant donné que la salle sera beaucoup moins utilisée, il est décidé de réaliser l'entretien du sol, des devis auprès d'entreprises vont être demandés.

#### **4- Réflexions sur les moyens de communication :**

Monsieur Le maire propose de revoir notre système de communication pour être au plus près des habitants. Une application Panneau Pocket se développe pour les communes rurales. Cette application a un coût de 120 € à l'année pour la commune et permet de transmettre tout type d'informations sur une application que les personnes pourront télécharger sur leur Smartphone. L'avantage de celle-ci est qu'elle ne nécessite pas d'envoi de mail ou de sms aux habitants.

L'ensemble des conseillers est favorable.

#### **5- Points sur les travaux et priorisation :**

Monsieur le Maire évoque l'entretien des espaces communaux, celui qui pose le plus de problème est l'église et les mauvaises herbes du cimetière.

Concernant les dossiers en cours :

Le local technique : les devis sont à réactualiser avant un choix définitif.

Dans l'église une partie d'un autel est tombée, nous attendons toujours le retour de la demande de subvention au titre de Mon village Mon amour pour avancer sur le dossier.

Au niveau du centre bourg : nous avons été relancé par la communauté de communes afin d'intégrer notre projet dans le contrat de territoire. Il est évoqué plusieurs pistes de travail, mais l'ensemble du dossier ne pourra être réalisé que par phases.

La commission travaux va se réunir le 30 septembre afin d'évoquer ces dossiers.

#### **6- Points sur les commissions :**

Le bureau du SICOSSE a été élu, il n'y a pas de changement.

Le SIVOS : La rentrée s'est bien passée, le bus a déjà des petits soucis et le chauffeur va bientôt être à la retraite. Une réunion va bientôt avoir lieu.

CCAS : l'action des jeunes a eu lieu ce jour avec distribution d'entrée à l'acroforest de Brosville.

Au vu de la crise sanitaire il n'y aura pas de repas pour les aînés cette année mais un colis plus important sera distribué.

#### **7- Questions diverses :**

Le bail de chasse de la commune est terminé du fait du décès du loueur. La Mairie va relancer une procédure d'adjudication pour relouer les bois communaux.

Il est demandé de trouver des personnes pour l'entretien de l'église ou que la commune participe à l'entretien courant.

Il est demandé quand le défibrillateur sera installé devant la Mairie, l'électricien doit passer afin de brancher le boîtier extérieur.

Le nettoyage de la haie au Mesnil Péan va être demandé à l'employé communal ainsi que les arbres rue de l'église le long des murs de la forêt du château.

Il faudra également prévoir avec l'employé communal le débouchage des avaloirs route de Louviers.

La séance est levée à 23h20

Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Patrick LHERMEROULT

LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne	DANEL Sandrine	GUYADER Héroïse
ALLORGE Hervé	BRIERRE Catherine	BOUCHER Martial	BARON Samuel
DAUBE François	ROHEE Nathalie	DUHAMEL Agnès	